

# DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)

## CONTACTS :

Institut coMmunautaire d'Education Permanente  
**BOURGES PLUS**  
Accueil et inscriptions :  
Salle d'Armes - Technopôle Lahitolle  
7 rue Marest  
18000 BOURGES

Ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de  
13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h  
Ouvert pendant les vacances scolaires : du lundi au  
vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h30

imep@agglo-bourgesplus.fr  
Tél : 02-48-67-58-00



## OBJECTIFS

Obtenir le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) , l'équivalent du baccalauréat (Niveau IV).

## PUBLIC

Adulte en reprise d'études, remplissant les trois conditions détaillées ci-dessous.

## MODALITÉS

Les cours sont organisés en présentiel sur des créneaux de 2h à 2h30, pour un nombre total de : 90h en français et en anglais, et 65h en histoire et en géographie.

## LES ENSEIGNANTS

Les cours sont dispensés par des enseignants certifiés ou des formateurs qualifiés

## LE DAEU, POURQUOI, POUR QUI ?

Le DAEU permet de reprendre des études supérieures, de se présenter à des concours administratifs.

<b>Cette formation est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi remplissant 3 conditions</b>	1 - avoir au moins 20 ans.
	2 - avoir interrompu ses études initiales depuis plus de deux ans.
	3 - avoir travaillé au moins 2 ans <b>OU</b> avoir été déclaré demandeur d'emploi pendant 2 ans <b>OU</b> avoir été sportif de haut niveau <b>OU</b> avoir effectué son service national <b>OU</b> s'être consacré à l'éducation d'un enfant.

## LE CHOIX DES MATIÈRES

Les candidats se préparent à une ou plusieurs matières en fonction des épreuves qu'ils souhaitent passer en fin d'année. Ce choix doit tenir compte de leurs disponibilités (contraintes professionnelles, temps de travail personnel...) et de leur objectif.

Les cours se déroulent, d'octobre à juin.

**L'examen comporte 4 unités de valeur à présenter sur un maximum de 4 années consécutives :**

### DEUX MATIÈRES OBLIGATOIRES

**Français**  
**Langue vivante**  
(anglais, allemand ou espagnol)

**NB :** si 2 langues sont choisies à l'examen, l'une d'entre elles doit obligatoirement être l'anglais

### DEUX MATIÈRES OPTIONNELLES À CHOISIR

**Histoire**  
**Géographie**  
**Langue vivante II** (allemand, espagnol ou anglais)  
**Mathématiques\***  
**Philosophie\***

*\*Matières non préparées à l'IMEP*

## ORGANISATION DE L'EXAMEN

### DEUX POSSIBILITÉS

4 matières présentées

Obtenir une note moyenne au moins égale à 10 / 20 à l'ensemble des épreuves

**OU**

1, 2 ou 3 matières présentées

Obtenir une note au moins égale à 10 / 20 à chacune des épreuves

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Des tests de positionnement (français, histoire, anglais ou espagnol) sont organisés à l'IMEP en juin et en août. Si le candidat a réussi les tests, il sera convoqué à un entretien de motivation en septembre. **L'inscription aux tests est obligatoire.**

## TARIFS

Cette formation est organisée en partenariat avec le **SEFCO** (Service de la Formation COntinue) de l'Université d'Orléans, et peut être intégralement financée par la Région Centre-Val de Loire pour les demandeurs d'emploi.



www.regioncentre-valde Loire.fr



Tarifs 2018 (si financement non pris en charge)

MODULES	TARIFS 2019
Français	741 € **
Anglais	741 € **
Histoire	535 € **
Géographie	535 € **

**\*\* Possibilité de régler en plusieurs versements.**  
*Cf. modalités d'inscription de l'IMEP*

**Quel que soit le financement, le droit d'inscription à l'Université d'Orléans reste à la charge du candidat.**